



Communiqué de presse **Avec la Présidente Carole DELGA** **Pour l'égalité de traitement et le pouvoir d'achat, c'est « une Région de retard » pour les agents régionaux**

Le 3 juin 2022

La CGT Région Occitanie appelle à la grève le 7 juin 2022 par solidarité avec les agents des lycées qui, en rupture d'égalité avec les Agents des Services Généraux, attendent toujours la mise en place de leur nouveau régime indemnitaire et qui se voient proposer des solutions au rabais, peu respectueuses de leur rôle essentiel au service des jeunes et de leurs familles.

Inégalités de traitement et primes au rabais

Aujourd'hui, seul 2000 agents régionaux sur 8000 bénéficient du nouveau système de prime institué depuis janvier 2018. Ce sont ceux des filières administrative et culturelle. Les agents de la filière technique - agents des lycées, des CREPS, techniciens et ingénieurs – en sont toujours exclus, depuis 2020. Or la collectivité s'était engagée à étendre ce nouveau régime indemnitaire au fur et à mesure de la publication des textes et décrets¹.

Cela crée une iniquité de traitement entre les agents. **Et c'est autant de pouvoir d'achat perdu depuis plus de 2 ans pour les agents régionaux en particulier ceux des lycées, les plus bas salaires de la Collectivité.**

De plus, par délibération de décembre 2017, la Présidente Carole DELGA s'était engagée à un alignement par le haut. Or **la proposition que fait aujourd'hui la Collectivité aux agents de la filière technique, c'est un traitement différencié, un déploiement sur plusieurs mois sans visibilité sur l'échéancier, et SURTOUT 75 € / mois EN MOINS par rapport aux autres agents régionaux pour les agents des lycées.**

Fin de non-recevoir

La Présidente Carole DELGA et sa majorité régionale nous ont donné une fin de non-recevoir à nos appels à se conformer aux engagements pris en 2017, à respecter l'égalité de traitement entre les agents et à soutenir le pouvoir d'achat dans cette période d'inflation et de hausse des prix sur les produits de première nécessité.

C'est la raison pour laquelle la CGT et SUD appellent TOUS les agents régionaux à se mobiliser et à se rassembler entre 10h et 12h devant les Hôtels de Région de Toulouse et de Montpellier et toutes les maisons de Région à compter du mardi 7 juin 2022.

Pour la CGT Région Occitanie, le progrès social c'est respecter l'égalité entre les agents, garantir un haut niveau de dialogue social et soutenir le pouvoir d'achat des salaires les plus bas.

Le Syndicat CGT

Contacts PRESSE

Didier PRANEUF : 0675518704

Laurent BLASCO : 0608102483

¹ Sources : décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique (RIFSEEP).

Décret n° 2020-182 du 27 février 2020 étendant l'application du RIFSEEP à la filière technique

Délibération du Conseil Régional - n°2017.AP-DEC.13

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Toulouse : CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 – 06 75 51 87 04

Montpellier : CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - 06 08 10 24 83

Site internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com / Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr